

<b>Zeitschrift:</b>	Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat
<b>Herausgeber:</b>	Société de communication de l'habitat social
<b>Band:</b>	16 (1943)
<b>Heft:</b>	3-4
<b>Rubrik:</b>	Nouvelles et communiqués divers

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 23.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Tous les membres des sociétés suivantes reçoivent

# habitation

**Union suisse pour l'amélioration du logement, rue de Bourg, 28, Lausanne**  
**Section romande de la Fédération des architectes suisses (F. A. S.)**  
**Société coopérative d'habitation de Lausanne, St-Laurent, 20, Lausanne (S. C. H.)**  
**Société coopérative d'habitation de Genève, Cité-Vieusseux, Genève (S. C. H.)**  
**Société genevoise pour l'amélioration du logement, Cour St-Pierre, 5, Genève**  
**Association des employés architectes et techniciens du bâtiment, Genève (A. D. E. A.)**  
**Société des dessinateurs et techniciens du canton de Vaud, Lausanne (S. D. T.)**

## administration

Case postale Chauderon, Lausanne

## rédaction

A. Hœchel, arch. FAS et SIA, Genève  
J.-P. Vouga, architecte SIA, Lausanne

## édition

Section romande de l'Union suisse  
pour l'amélioration du logement  
28, rue de Bourg, à Lausanne

## Commission de rédaction :

LAUSANNE : Fr. Gilliard, arch. ; Dr Veillard, secrétaire du Cartel romand H. S. ; Virieux, arch. cantonal. GENÈVE : Edm. Fatio, arch. ; A. Guyonnet, arch. ; Dr A. Montandon. NEUCHATEL : F. Decker, arch. FRIBOURG : A. Genoud, arch.

## Abonnement :

Suisse : Fr. 4.— par an. Etranger : Fr. 6.40 • Prix du numéro : Fr. 0.80.  
Les fascicules séparés sont en vente à l'administration, à l'Agence des journaux  
et dans les kiosques à journaux • Versement au compte de chèques II 6622

## U.S.A.L. SECTION ROMANDE DE L'UNION SUISSE POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT

Nos membres sont avisés que l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE  
aura lieu à Winterthour, les 26 et 27 juin 1943.

Président : Frédéric Gilliard, architecte, 28, r. de Bourg, Lausanne.  
Vice-présid. : Arthur Freymond.  
Secrétaire : J. Balmas, 32, chemin des Fleurettes, Lausanne.  
Trésorier : F. Ribi, 26, chemin du Mont-Tendre, Lausanne.  
Autres membres du comité : R. Chapallaz, A. Hœchel, M. Weiss,  
M. Jaton, C. Burklin, A. Jaquet, M. Lateltin.

## F.A.S. SECTION ROMANDE DE LA FÉDÉRATION DES ARCHITECTES SUISSES

### SECTION ROMANDE :

Président : Henri-G. Lesemann, rue Céard, 14, Genève. Tél. 4 14 30.  
Trésorier : Edmond Fatio, rue de la Tertasse, 5, Genève. Tél. 4 26 45.  
Membres adjoints : Paul Bournoud, avenue de Rumine, 30, Lausanne.  
Marc Piccard, rue du Midi, 9, Lausanne. Tél. 3 23 38.

### GROUPE DE GENÈVE :

Président : A. Hœchel, 5, rue des Charmilles, tél. 2 82 73.

## S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION LAUSANNE

Président : M. Ernest Jaton, avenue des Cerisiers, 21 a, Pully.  
Secrétaire : M. Marius Weiss, chemin de Fontenay, 14.  
Caissier : M. Jean Paccaud, Riant-Mont, 25.  
Vice-présid. : M. Marcel Cosendai, chemin de Meillerie, 5.  
Adjoint : M. Fritz Hugi, chemin de Fontenay, 14.  
Suppléant : M. Auguste Küffer, avenue de Cour, 54.  
Siège social : Saint-Laurent, 20. Gérant : M. Albert Monnier.

## S.C.H. SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE D'HABITATION GENÈVE

Président : M. Charles Burklin, 3, rue du Mont-de-Sion, Genève.  
Membres du Comité de direction : MM. Alex Aubert, Albert Bonnet,  
J. Déléamont, Ch. Gautier, William Grandjean, Alb. Pasche.  
Secrétaire général : P. Schumacher.

Adresser la correspondance au bureau de la société : Cité Vieusseux, Genève.

## S.A.L. SOCIÉTÉ POUR L'AMÉLIORATION DU LOGEMENT — GENÈVE

Président : M. Roger Huelin, directeur, 54 bis, rue Malagnou.  
Secrétaire : Emile-Albert Favre, architecte, 5, Cour St-Pierre.  
Autres membres du comité : Dr Betchov, A. Hœchel, Ed. Wiedmer,  
Edm. Fatio, Guillaume Fatio, A. Guyonnet, Meyer-Cayla,  
D. Montandon, O. Oltramare, F. Quétant, Mlle Rivier,  
R. Schwertz, Dr Zoppino.

Adresser la correspondance au président ou au secrétaire.

Compte de chèques postaux I 1556.

## A.D.E.A. ASSOCIATION DES EMPLOYÉS ARCHITECTES ET TECHNICIENS DU BATIMENT — GENÈVE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques postaux I 4624

Local :	Brasserie de la Cigogne, 17, place Longemalle.
Président :	M. René Lachenal, Tél. bureau 4 50 37
Vice-président :	M. Jean Markowski, 2 86 38
Secrétaire :	M. Paul Amay,
Trésorier :	M. William Buttix,
Membres du comité :	M. Henri Berthoud,
	rue du Mont-Blanc 24
	M. Raoul Pittet,
	rue du Prince 5 4 86 35
	M. Roger Puglisi,
	rue des Vieux-Grenadiers 2
	M. André Tomiloff,
	rue Liotard 15 2 79 65
	M. Pierre Varenchon,
	rue de la Servette 34 2 97 27 2 97 27

Pour la correspondance, Service de placement, Spectacles populaires, s'adresser au président. Tél. 4 50 37.

## S.D.T. SOCIÉTÉ DES DESSINATEURS ET DES TECHNI- CIENS DU CANTON DE VAUD, LAUSANNE

Fondée en 1919 - Adresser la correspondance au président - Chèques post. II 3209

La S. D. T. a renouvelé, au cours de son assemblée générale, son comité comme suit :

Président :	M. Pierre Duplan, Tél. bureau 2 49 71
Vice-président :	M. Georges Jaunin, 2 63 38
Secrétaire-correspondant :	M. Pierre Monod, 3 21 75
Secrétaire-bibliothécaire :	M. André Burnens, Le Cassiope, ch. du Grillon, E. V. 2 61 21
Trésorier :	M. Georges Villard, Pontaise 15, E. V. 3 33 61
Membre suppléant :	M. Pierre Coffy, Av. du Grammont 18, E. V. —

Pour la correspondance, Service de placement, s'adr. au président.  
Local : Restaurant de la Cloche, Grand-Pont, E. V.

**S.T.S. SERVICE TECHNIQUE SUISSE DE PLACEMENT**  
ZURICH, BEETHOVENSTR. 1 - TÉL. 3 54 26

**Liste des emplois vacants**

- 342 **Technicien en bâtiment** ayant de la pratique dans le génie civil ou technicien en génie civil ayant de la pratique dans le bâtiment, candidat qualifié, disposant, si possible, d'une assez longue pratique d'entreprise, cherché comme assistant du conducteur de travaux pour constructions d'une certaine importance. Entrée au plus tôt. Suisse sud-occidentale.
- 368 **Architecte diplômé ou technicien en bâtiment** diplômé, pour projets et plans d'exécution. Entrée immédiate. Engagement d'une durée de trois à quatre mois. Bureau d'architecte de Suisse sud-orientale.
- 396 Jeune **architecte** diplômé, bon dessinateur, ou **technicien en bâtiment** qualifié. Entrée au plus tôt. Bureau d'architecte de Suisse méridionale.
- 416 Deux jeunes **techniciens en bâtiment**, éventuellement postulants diplômés de la Bauschule Aarau, disposant de quelques années de pratique et ayant fait un apprentissage régulier en menuiserie ou charpenterie. Expériences dans les rapports avec la clientèle, possession des langues allemande et française parlées et écrites. Entrée en service le plus tôt possible. Entreprise de menuiserie en bâtiment de Suisse orientale.
- 432a Jeune **dessinateur en bâtiment** pour l'élaboration des plans, de même
- b **Technicien en bâtiment** ayant de bonnes connaissances de l'italien, du moins en conversation, pour travail de bureau et de chantier. Entrées en service au plus tôt. Engagement de plus longue durée. Travaux d'ordre militaire avec engagement civil.
- 452 Jeune **dessinateur en bâtiment** pour l'élaboration des plans d'exécution et de construction. Entrée immédiate. Engagement de plus longue durée, en cas de convenance. Bureau d'architecte de Zurich.
- 454 Jeune **dessinateur en bâtiment** avec une certaine pratique. Entrée au plus tôt. Engagement de plus longue durée. Bureau d'architecte de Suisse orientale.
- 456a Jeune **technicien ou dessinateur en bâtiment**, de même
- b **Conducteur de travaux** qualifié disposant d'une assez longue pratique. Engagement de trois à quatre mois en attendant. Bureau d'architecte de Zurich.
- 462 Jeune **technicien en bâtiment ou dessinateur en bâtiment**, surtout pour travail de bureau. Candidat disposant d'expériences pratiques. Entrée au plus tôt. Travaux d'ordre militaire avec engagement civil.
- 470 Jeune **dessinateur en bâtiment** qualifié, ayant, de préférence, des connaissances dans les constructions de bois. Entrée immédiate. Engagement d'une durée de quelques mois. Entreprise de construction de Suisse orientale.
- 480 **Technicien en bâtiment** diplômé, habile dessinateur, à même de remplacer le chef pendant son absence au service militaire. Durée de l'engagement : deux à trois mois. Ne seraient pris en considération que des postulants ayant déjà travaillé en Suisse orientale. Entrée au plus tôt. Bureau d'architecte des voisines de Zurich.
- 484 Jeune **technicien en bâtiment** qualifié, habile dessinateur, pour travail de bureau. Entrée immédiate. Engagement d'une durée de deux à trois mois, en attendant. Bureau d'architecte de Zurich.
- 486 Jeune **technicien ou dessinateur en bâtiment** pour travail de bureau. Durée, environ deux mois. Entrée immédiate. Bureau d'architecte de Suisse centrale.

Sont pourvus les numéros : de 1942 : 256, 920, 1090, 1112.  
de 1943 : 66, 92, 106, 116, 152,  
154, 162, 178, 190, 204,  
214, 216, 222, 224, 230,  
232, 236, 238.

**L'adoucissement complet des eaux calcaires par les adoucisseurs d'eau « Silical ».**

La question de l'adoucissement de l'eau est actuellement à l'ordre du jour et l'Office fédéral de l'économie de guerre a déjà, à plusieurs reprises, attiré notre attention sur les méfaits causés par le calcaire.

Il nous paraît intéressant de vous parler aujourd'hui de l'**adoucissement de l'eau** par le procédé dit « **Echange de bases** », qui permet d'obtenir une eau tout à fait douce. Voici comment on a découvert ce procédé déjà au milieu du siècle dernier :

Dans certaines régions d'Amérique, on a remarqué que l'eau, en passant à travers certaines couches de sable, s'adoucissait. Ce sable a été purifié, examiné de près et l'on a, en effet, constaté qu'il possédait la propriété de fixer le calcium et le magnésium de l'eau : on l'a donc extrait et mis sur le marché sous le nom de **Greensand** (sable vert) qui est encore utilisé aujourd'hui dans certains cas pour l'adoucissement de l'eau.

Le Greensand est caractérisé par sa faible usure, mais son pouvoir d'échange, c'est-à-dire sa propriété de fixer le calcaire, n'est que faible.

Les chimistes se sont alors mis à la tâche et ont mis au point un produit artificiel appelé **Zéolith**, caractérisé par un fort pouvoir d'échange.

Ces dernières années, d'autres produits à base de charbon ou de résines synthétiques ont été mis au point et le choix du minéral adoucissant se fait actuellement après analyse chimique de l'eau et suivant s'il faut adoucir de l'eau froide ou de l'eau chaude.

**Fonctionnement de l'adoucisseur d'eau.**

Une couche bien déterminée du minéral adoucissant choisi est placée dans un cylindre en fer galvanisé ou en porcelaine. Au-dessus de la masse, on dispose un **distributeur**, dont le rôle est de répartir l'eau dure sur toute la surface et, dans le bas de l'appareil, un **collecteur** pour recueillir l'eau douce formée par son passage à travers la masse.

Le minéral adoucissant fixe donc le calcium et le magnésium de l'eau dans l'appareil. Un volume bien déterminé de minéral adoucit un nombre bien déterminé de litres d'eau dure. Il est ensuite épousseté. Pour le faire revivre et lui redonner toutes ses qualités initiales, il suffit de faire passer à travers la masse une solution de chlorure de sodium (sel de cuisine). Le minéral est alors régénéré et capable d'adoucir à nouveau x litres d'eau dure.

L'usure du minéral est très faible et ne dépasse pas 1% par an.

L'appareil est muni d'un dispositif de vannes pour les opérations de régénération de la masse soit : décompression du minéral et évacuation des eaux salées à un écoulement.

Une maison suisse, **Clenol S.A.**, à Lutry, a mis au point toute une gamme d'appareils pour adoucir l'eau :

**Les adoucisseurs d'eau « SILICAL ».**

Ceux-ci sont fabriqués d'après les brevets de la Silical Water Softeners Ltd. de Londres, maison qui possède une longue expérience tant dans le domaine industriel que domestique des adoucisseurs d'eau.

Grâce à divers perfectionnements, l'exploitation de ces appareils est devenue extrêmement simple. Un dispositif automatique indique quand il faut régénérer et un tableau d'instructions très explicite rend impossible des erreurs de service. La régénération se fait par la simple manutention des deux leviers au lieu des nombreuses vannes à ouvrir ou à fermer des adoucisseurs d'eau habituels.

Le matériel et la construction des appareils « Silical » sont d'origine suisse, seul le minéral est importé.

**Montage :** Le montage d'un adoucisseur d'eau n'offre aucune difficulté. Il suffit de l'intercaler sur la conduite d'eau à adoucir et de le raccorder sur un écoulement quelconque.

**Choix d'un adoucisseur d'eau :**

La quantité d'eau douce nécessaire par semaine, le débit minute en pointe et l'analyse chimique de l'eau, permettent de déterminer le type d'appareil qui convient.

Pour le cas important de la lessive, nous vous rappelons qu'il faut adoucir l'eau de trempage, de lavage et des deux premiers rinçages à chaud.

**PAPETERIE de ST LAURENT**  
*Charles Krieg*  
LAUSANNE

Tél. 3 71 75 - Rue Saint-Laurent, 21

**TOUT POUR LE BUREAU**  
PLUS DE 20 ANS D'EXPÉRIENCE

**FERNAND MARTIN**, ensemblier

participant à l'**exposition du coin de terre**  
au groupe du Bouchet en 1935



**Pax, Société suisse  
d'assurance sur la vie**

Mutuelle fondée en 1876 Siège à Bâle

Agence gén. de Genève : rue de Hollande 10 Agent gén. Pierre Moulines